



FO ESR 42

Force ouvrière enseignement supérieur et recherche Loire
Syndicat de la FNEC-FP FO (Fédération Nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle – Force Ouvrière) - Bourse du Travail - Cours Victor Hugo - 42028 Saint-Étienne Cedex 1 - e-mail : fo@univ-st-etienne.fr – Site : <http://fnecfpfo42.fr/foesr42/>

Formation spécialisée (F3SCT, ex-CHSCT) de l'UJM du 05/06/2025 – Notes de CR

Approbation du PV du 10 avril 2025 (pour avis).....	1
Suivi des points du dernier PV de la F3SCT	1
Élection secrétaire et secrétaire adjoint(e).	3
Rapport annuel de prévention des risques professionnels 2024 (pour information).....	3
Suivi accidentologie 2024 (pour information).	5
Suivi des absences pour raison de santé 2024 (pour information).....	5
Point retour Inspection (pour information).	6
Mise en place de Notilus (pour information).	6
Point d'étape sur le fonctionnement et l'organisation d'ALL.	8
Remarques sur registre santé et sécurité au travail.	9
Questions diverses (dont bilan des soutirages dans les ateliers d'Arts plastiques).....	9
Visite de la F3SCT à la FST.	10
Dates des réunions de la F3SCT 2025-2026.....	10

Approbation du PV du 10 avril 2025 (pour avis).

VOTE : FO a voté pour

Suivi des points du dernier PV de la F3SCT

Appui technique pour le questionnaire lors des visites F3SCT.

Lors de la précédente réunion de la F3SCT, les représentants du personnel avaient voté l'avis suivant :

« Les représentants des personnels à la F3SCT considèrent que les règles en matière de visite de la délégation de la F3SCT avec notamment la présence des représentants de l'administration lors des entretiens, qu'ils soient collectifs ou individuels, ne permettent pas la libération de la parole des personnels de l'entité visitée.

Par conséquent, nous demandons que les entretiens associés à la visite de la délégation de la F3SCT soient effectués par un organisme extérieur, indépendant de l'Université, qui pourra garantir l'anonymat de ces entretiens.

Nous demandons à être associés au choix de cet organisme.

Nous demandons à ce que cet organisme soit aussi en charge de traiter le questionnaire pré-visite et d'effectuer l'analyse statistique des réponses. »

Réponse. On propose que l'appui technique se passe en interne avec la DPAIQ et la psychologue du travail. Une formation sera mise en place pour les membres de la F3SCT.

Intervention du Président. On sort d'un moment de tension sur le point budgétaire, on ne peut pas externaliser cela coûterait trop cher. L'intérêt général n'est pas de faire appel à des cabinets extérieurs. On ne s'interdit rien, le recours à un cabinet peut être une solution, mais on a les compétences à l'université pour constituer les questionnaires et accompagner la F3SCT.

*** Question de FO ESR 42.** L'avis portait sur l'appui d'un organisme extérieur concernant à la fois les entretiens et le traitement des questionnaires. Qu'en est-il de l'appui pour les entretiens collectifs et individuels ?

Réponse de la DRH. Il y aura la mise en place d'une formation pour les membres de la F3SCT. Elle portera sur la préparation des visites, les entretiens collectifs, les restitutions des questionnaires et les Risques Psycho-Sociaux.

*** Intervention de FO ESR 42.** Nous ne sommes évidemment pas pour faire systématiquement appel à des sociétés extérieures mais nous tenons à rappeler nos craintes sur une possible auto-censure lors de visites de la F3SCT en présence d'un représentant de la direction.

Il s'ensuit un échange sur les possibilités de libération de la parole auprès des syndicats, en dehors de ces visites F3SCT. Le Vice-Président explique qu'il s'est justement abstenu de participer à certains temps de visite pour que la parole soit plus libre.

*** Remarque a posteriori de FO ESR 42.** Il n'en reste pas moins que le problème posé par l'avis de la F3SCT n'a pas trouvé de solution. Ces échanges avec les syndicats n'ont pas de place dans les rapports officiels des visites F3SCT.

Mise à disposition du suivi des visites de la Dnum et d'ALL.

L'Ingénieure Hygiène et Sécurité indique le tableau de suivi est maintenant disponible pour tous les membres de la F3SCT par le biais d'un fichier partagé.

Mise à disposition des fiches RSST.

L'Ingénieure Hygiène et Sécurité indique qu'une copie des fiches RSST est également disponible pour tous les membres de la F3SCT, par le biais d'un fichier partagé.

*** Remarque a posteriori de FO ESR 42.** Cette mise à disposition répond en partie à notre demande, en attendant la dématérialisation des registres. Elle a permis de faciliter la préparation de cette réunion de la F3SCT.

Mise en place d'une formation des membres de la F3SCT.

La DRH indique, comme dit précédemment, qu'une formation sera mise en place. Des devis sont actuellement demandés et il y aura une proposition de formation avant la fermeture estivale de l'université.

Élection secrétaire et secrétaire adjoint(e).

Ont été élus jusqu'en décembre 2026 (prochaines élections professionnelles).

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Secrétaire : N. PRORIOI (liste CGT, SUD, SNESUP)• Secrétaire adjoint : F. LICINI (FO ESR) |
|--|

Rapport annuel de prévention des risques professionnels 2024 (pour information).

Ce point était à l'ordre du jour de la Formation spécialisée précédente mais a été reporté en raison d'un ordre du jour trop important. Pour un résumé plus complet du document voir notre [CR de la F3SCT du 10 avril 2025](#).

Présentation par l'Ingénieure Hygiène et Sécurité. L'UJM gère 61 bâtiments répartis sur 5 sites, deux animaleries et des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et deux animaleries. L'université compte 1778 personnels (hors vacataires). De nombreux points critiques sont relevés.

- Sécurité incendie : La généralisation des exercices d'évacuation et l'actualisation des listes des équipiers sont nécessaires.
- Vérifications techniques : Non-conformités persistantes sur des équipements et bâtiments.
- Risques chimiques et biologiques : Stockage et élimination des produits dangereux à améliorer.
- Radon : Suivi continu, mais les mesures doivent être rendues visibles.

* **Intervention de FO ESR 42.** Le document nous rappelle qu'il y a, sans compter les vacataires, **40% de collègues contractuels à l'UJM !** Donc 40% de collègues qui ont moins de salaire, moins de prime et n'ont pas de progression de carrière. **Nous rappelons notre demande d'ouverture de tous les postes de titulaires nécessaires :**

- au bon fonctionnement du service public,
- à de bonnes conditions de travail,
- à de véritables perspectives d'évolutions de carrière pour tous.

* **Intervention de FO ESR 42.** Sur la partie F3SCT, quatre réunions par an sont clairement insuffisantes pour traiter l'ensemble des dossiers, en particulier les retours des visites.

Réponse de l'Ingénieure Hygiène et Sécurité. Nous faisons quatre réunions mais dans les textes, une seule est obligatoire.

* **Question de FO ESR 42.** Concernant les AP, trois sont en attente de formation, dans quelle composante ou service ? Qu'est-il prévu pour les composantes, laboratoires ou services qui n'ont pas d'AP ?

Réponse de l'Ingénieure Hygiène et Sécurité. Il y a des AP en formation à l'INP, au niveau de l'administration côté CSI1 et pour la logistique de la FST. Pour les composantes sans AP, nous allons adresser un courrier pour demander des désignations.

* **Question de FO ESR 42.** Sur le site Tréfilerie, depuis les travaux, il n'y a plus de point de rassemblement. Quand cela sera-t-il effectué ?

Réponse de l'Ingénieure Hygiène et Sécurité. C'est une bonne remarque ! C'est à réaliser.

* **Question de FO ESR 42.** Quelles sont les nouvelles mesures dans les bâtiments (Manufacture, local L002 et IUT de Roanne, archives salle BS04) pour lesquels le taux de radon dépassait largement la limite de 300 bq/m³ ? Concernant les relevés du taux de radon, nous renouvelons notre demande faite lors de la dernière F3SCT du 10 avril. Nous avons demandé qu'ils soient affichés à l'entrée des bâtiments. Il nous avait été répondu que ces relevés seraient simplement accessibles sur l'intranet. Dans quelle rubrique peut-on les consulter ?

Réponse de l'Ingénieure Hygiène et Sécurité. A ce jour sur les analyses qui ont été effectuées en 2024 et 2025, on a le CSI2 avec un niveau inférieur à 300bq/m³. Concernant les locaux sur Roanne, nous avons saisi Roanne Agglomération qui est le propriétaire du bâtiment concerné.

* **Remarque a posteriori de FO ESR 42.** Toujours pas de réponse claire sur l'affichage des résultats qui est pourtant obligatoire.

* **Question de FO ESR 42.** Nous alertons une nouvelle fois sur la situation inacceptable au rez-de-chaussée du bâtiment de l'IAE. Depuis plusieurs mois, l'absence totale de VMC prive les personnels de l'aération nécessaire au bon renouvellement de l'air. Ce manque de ventilation est d'autant plus préoccupant qu'il pourrait aggraver l'exposition au radon. À cela s'ajoute un problème récurrent de salissures : de la poussière tombe régulièrement du flocage au plafond, situation que nous avons déjà signalée en 2023, sans réponse concrète à ce jour.

Il est pris note de ces remarques.

* **Question de FO ESR 42.** Au sujet de la prévention du risque de la légionnelle, **comme lors de la F3SCT du 10 avril dernier, nous rappelons notre demande d'application stricte du protocole, avec des mesures professionnelles claires au niveau des soutirages et des purges et des actions correctives s'il y a lieu.** Ce sujet apparaît dans le tableau « Prévention du risque lié aux agents biologiques » page 28. Il est indiqué dans la colonne « amélioration 2025 » une expérimentation sur la mise en place d'un chauffe-eau individuel. En quoi consiste cette expérimentation et quand seront présentés les résultats ?

Réponse de l'Ingénieure Hygiène et Sécurité. Il y a des changements qui ont été apportés au niveau du site Denis Papin, avec un chauffe-eau individuel installé dans un atelier. Cela a été décidé en concertation avec la direction d'ALL et les enseignants concernés.

Une autre organisation syndicale se félicite de l'amélioration de la couverture des AP. Elle attire l'attention de la F3SCT sur l'augmentation des remarques sur les registres SST et l'augmentation du nombre d'agressions verbales. Elle interroge sur la persistance des risques associés à certains sites : Tréfilerie, Manufacture, Roanne.

Une discussion a ensuite lieu, portant sur le financement des aménagements de postes. L'Ingénieure Hygiène et Sécurité indique qu'il n'existe pas de ligne budgétaire pour ces aménagements. La DRH complète en précisant qu'il existe seulement une ligne budgétaire pour les travailleurs avec RQTH. Le Vice-Président indique que, pour l'instant, c'est un dialogue « au fil de l'eau » avec les composantes qui permet le financement de ces aménagements.

*** Remarque *a posteriori* de FO ESR 42.** Cette discussion est importante car nous constatons parfois une réelle contradiction entre le discours officiel et la réalité. Pour notre syndicat, l'UJM doit impérativement pouvoir mettre en place tous les aménagements de poste nécessaires et renseigner les agents sur leurs droits. Ce n'est pas toujours le cas. Par exemple, faute d'aménagements adaptés, on a pu suggérer à certains agents en situation de handicap de demander un avis d'inaptitude, vécu comme une forme de pression. Nous dénonçons fermement cette situation. L'avis d'inaptitude ne doit en aucun cas devenir un outil de gestion ou de contournement des obligations de l'UJM en matière de santé et de maintien dans l'emploi.

Suivi accidentologie 2024 (pour information).

Ce point était aussi l'ordre du jour de la précédente formation spécialisée (voir notre [CR de la F3SCT du 10 avril 2025](#)).

Présentation de la DRH. Pour les années 2023 et 2024.

- **32 accidents en 2023** (16 avec arrêt, 16 sans).
- **28 accidents en 2024** (13 avec arrêt, 15 sans).
- Augmentation des accidents de service.
- Diminution des accidents de trajets.
- Baisse des accidents pour les BIATSS, mais hausse chez les Enseignants-Chercheurs.
- Inversion des tendances de genre entre 2023 et 2024, avec plus d'accidents pour les hommes en 2024.

Suivi des absences pour raison de santé 2024 (pour information).

Ce point était aussi à l'ordre du jour de la précédente formation spécialisée (voir notre [CR de la F3SCT du 10 avril 2025](#)).

Présentation de la DRH. Sur les années 2023 et 2024, on observe une tendance générale à la baisse du nombre moyen de jours d'arrêt maladie mais les congés longue maladie (CLM) et longue durée (CLD) sont en hausse, surtout chez les BIATSS. Il y a de plus une légère augmentation des absences liées aux accidents du travail (ATA).

*** Intervention de FO ESR 42.** Nous constatons des évolutions préoccupantes. **Avec le recul de l'âge de départ à la retraite, le nombre de Congés longue maladie ou longue durée va certainement continuer à augmenter. Avec la réduction de l'indemnisation des arrêts maladie, de plus en plus d'agents seront découragés de se soigner correctement pour ne pas perdre du salaire. Notre syndicat rappelle son opposition à ces réformes injustes.**

***Remarque *a posteriori* de FO ESR 42.** Nous rappelons que, depuis le 1er mars 2025, les fonctionnaires et contractuels ont désormais leur rémunération réduite lorsqu'ils sont en Congé maladie ordinaire. Après un jour de carence, ils ne touchent désormais plus que 90% de leur salaire (ensemble de la rémunération traitement et primes) pendant les trois premiers mois (voir [communiqué de la FGC-FO](#)).

FO ESR revendique :

- **L'abrogation de la réforme des retraites Macron/Borne.**
- **L'abrogation du jour de carence en cas d'arrêt maladie ordinaire.**
- **L'abandon de la baisse de 10% des indemnités maladie.**

Point retour Inspection (pour information).

Présentation par l'Ingénieure Hygiène et Sécurité. Il s'agit d'un retour de la part des Inspecteurs du travail qui ont fait une visite à l'UJM.

Les points positifs concernent

- Le fonctionnement de la F3SCT,
- L'organisation du service Santé et Sécurité au travail.

Les axes d'amélioration portent sur

- Le suivi médical,
- La dématérialisation des registres santé et sécurité,
- La formation des encadrants.

Les inspecteurs demandent aussi des études d'impact sur

- Tous les changements de locaux,
- Toutes les réorganisations des services,
- L'évolution des postes de travail.

Des recommandations ont été faites sur

- Les travailleurs isolés,
- L'analyse des risques lors des départs en mission.

Enfin, des propositions immédiates ont été faites sur

- La bonne utilisation de balances dédiées aux produits cancérigènes,
- La vérification des tuyaux d'alimentation en gaz,
- La sécurisation des bouteilles de gaz comprimé en extérieur,
- La gestion des déchets,
- Le contrôle périodique des systèmes d'aspiration,
- La vérification des points d'ancrage sur les toitures non sécurisées,
- L'affichage des charges maximales sur les appareils de levage,
- La réalisation de l'inventaire des équipements de travail et des machines-outils
- L'utilisation systématique d'un harnais lors de toute opération de levage.
- L'analyse des risques sur certains postes de travail.

Mise en place de Notilus (pour information).

Présentation du DGA. En 2023, le choix a été fait d'adopter le logiciel Notilus pour la gestion des missions. Jusqu'alors, nous utilisions le logiciel Muse, devenu obsolète et non maintenable. Le déploiement de Notilus s'est déroulé en deux phases, sous un pilotage conjoint et transversal de la DSF et de la DNUM. Notilus est un outil de gestion des missions et de réservation en ligne. Il est interfacé avec SIHAM (pour la gestion des missionnaires) et SIFAC (pour la facturation). Il permet la réservation directe ou via un tiers, avec la possibilité de prise en charge des hôtels et des vols intérieurs, sans avance de frais pour le missionnaire.

Les délais de validation sont particulièrement contraignants, notamment en raison des délais très courts imposés par l'agence de voyage (souvent moins de 24 heures). Si la validation n'est pas effectuée à temps, l'ensemble de la procédure doit être repris. Par exemple, une demande de mission effectuée un vendredi est automatiquement annulée le lundi si elle n'a pas été validée, ce qui oblige à recommencer

toutes les réservations. Cette pression sur les délais rend les phases de validation critiques et fragilise le processus, en particulier en cas d'indisponibilité ou d'oubli.

Par ailleurs, certaines ambiguïtés subsistent concernant le statut des étudiants, qui ne sont pas considérés comme missionnaires. Cela entraîne des problèmes de prise en compte de certaines réservations, parfois non intégrées dans le système, ou non visibles dans Notilus.

Le GDA note également des difficultés à transposer la politique voyage dans Notilus, notamment en ce qui concerne les seuils de réservation ou l'accès à certaines offres. Des incompréhensions persistent, par exemple sur les écarts de prix entre les propositions de Notilus et d'autres canaux de réservation.

Malgré ces difficultés, le DGA considère que l'implémentation de Notilus a permis certains gains organisationnels :

- Une réduction des sollicitations,
- Moins de traitement papier,
- Un circuit de validation plus intégré,
- Un meilleur contrôle des processus via la plateforme,
- Et une saisie directe des missions par les missionnaires.

Nous poursuivons les échanges avec le prestataire, notamment sur les questions suivantes :

- Les délais de validation,
- Le rattachement des agents,
- La gestion des cas particuliers (par exemple les vacataires).

Lors du Comité d'Administration du 10 juin, une révision des circuits de validation a été actée, afin d'introduire plus de souplesse, notamment :

- La possibilité de payer par carte bancaire,
- La désignation d'un missionnaire par la RH dans les situations exceptionnelles.

* **Intervention de FO ESR 42.** Notre syndicat avait alerté sur les grandes difficultés qu'avait posées ce logiciel au CNRS (voir notre [CR du CSA du 23 octobre 2023](#)). Comme nous l'avions prévu, ces difficultés se retrouvent maintenant à l'UJM. Le retour des collègues BIATS et Enseignants sont nombreux :

- L'utilisation du logiciel est très complexe et peu intuitive.
- Certaines missions disparaissent suite à des erreurs d'utilisation.
- **Il est parfois impossible de finaliser les états de frais**, ce qui bloque les remboursements.
- **Les délais de validation sont trop courts.**
- L'accès à Notilus est impossible pour certains personnels.
- L'intégration des vacataires dans Notilus est chronophage.
- Des personnels sont contraints à faire des avances de frais, ce qui est inadmissible.
- **Les tâches de commande et de réservation sont transférées à l'agent demandeur**, alourdissant leur charge de travail.
- **Des charges de travail qui ont évolué pour certains agents.**

Concernant ce dernier point, **notre remarque rejoint celle que nous avons déjà faite sur le logiciel OHRIS pour lequel chaque agent doit lui-même saisir ses jours de congé après validation.**

Une autre organisation syndicale demande plus d'accompagnement et des formations plus complètes pour tous les agents. Elle remarque que les gestionnaires ont maintenant plus de travail avec Notilus qu'avec Muse.

Réponse du DGA. L'outil Etamine, utilisé au CNRS, n'a pas été retenu à l'UJM. Nous avons privilégié une approche structurée avec des webinaires de formation, qui ont été enregistrés pour diffusion. Nous devons accompagner une population très large et mouvante, ce qui représente un réel défi, notamment pour les vacataires, dont la création dans le système nécessite un certain délai. Toutefois, il est possible de créer des missionnaires manuellement dans ces cas spécifiques.

Concernant la délégation des missions, certaines tâches ont été transférées d'une population à une autre, selon une organisation propre à chaque composante.

Enfin, le chef de projet reste disponible pour accompagner les équipes et améliorer l'organisation en fonction des besoins locaux.

Intervention du Président. Je souhaite réagir à la fois sur la fin de Muse et sur les difficultés rencontrées avec l'ancienne agence de voyage, notamment son manque de réactivité.

Des problèmes d'appropriation du logiciel Notilus persistent, notamment parce que les premières formations ont sans doute été organisées trop tôt. Il est clair qu'il faudra renforcer l'accompagnement et proposer de nouvelles sessions. Cela dit, Notilus est une solution économique, qui a l'avantage d'avoir été éprouvée dans d'autres universités. À l'UJM, si les difficultés ne peuvent pas être résolues, nous n'excluons pas d'explorer d'autres options. Nous restons très vigilants pour que le dispositif fonctionne correctement.

*** Remarque a posteriori de FO ESR 42.** Nous restons peu convaincus de la plus-value apportée par le logiciel Notilus. Son utilisation génère de nombreuses lourdeurs, comme l'envoi excessif de courriels lors de la simple réservation d'un billet de train. **Nous regrettons qu'aucune véritable étude d'impact n'ait été menée pour mesurer les effets concrets de cet outil sur les conditions de travail des agents, en particulier les BIATSS qui sont contraints de répondre aux collègues en difficulté avec ce logiciel** et doivent encore transférer certaines données de Notilus sous Excel ; les missionnaires doivent aussi dorénavant scanner la moindre facturette pour se faire rembourser alors qu'ils pouvaient auparavant la transmettre sous format papier aux gestionnaires. Le signalement que nous avons fait en F3SCT mériterait une écoute plus attentive et des réponses rapides et adaptées. Le passage à Notilus s'ajoute à une série de petites complications qui, mises bout à bout, finissent par peser lourdement sur le quotidien professionnel. **Cela fait perdre un temps à tous une énergie et un temps précieux. On est donc en droit de se demander s'il n'y a tout simplement pas une perte de productivité à l'emploi de logiciels qui multiplie les tâches de tous les personnels.**

Point d'étape sur le fonctionnement et l'organisation d'ALL.

Présentation de la DRH. Le recrutement pour le poste de Responsable administratif a été finalisé. La personne retenue prendra ses fonctions le 25 août. Une visite des locaux d'ALL est prévue avant sa prise de poste. D'autre part, une discussion a lieu concernant l'organisation du télétravail à la rentrée 2026. Conformément à la charte télétravail, il est prévu que ce sujet soit réexaminé chaque année, cette réévaluation permettant d'adapter les modalités aux besoins des services et des agents. Les échanges concernent les difficultés de présence sur site pour renforcer la continuité du service public. L'exiguïté des locaux avait amené à une certaine tolérance sur le nombre de jours télétravaillés. Avec le déménagement qui a eu lieu, cela n'a plus de raison d'être.

*** Intervention de FO ESR 42.** Les souffrances au travail persistent. Nous alertons sur le fait que la situation ne s'améliore pas.

Une autre organisation syndicale alerte sur la dégradation continue des conditions de travail et déplore le manque de concertation sur les changements concernant le télétravail.

Intervention du Président. Ce sujet nous occupe beaucoup. Nous avons pris nos responsabilités. Il faut parfois mettre en place une rupture. La chose a été faite. A partir du 25 août nous recevons un nouveau Responsable administratif pour ALL.

* **Intervention de FO ESR 42.** Nous demandons une attention supplémentaire durant cette période de transition et ce changement de Responsable Administratif.

Remarques sur registre santé et sécurité au travail.

Présentation de l'Ingénieure Hygiène et Sécurité.

- BU Santé. Malaise d'un personnel.
- IMP. Irritation des yeux avec une pissette remplie d'acétonitrile.
- Laboratoire Hubert Curien. Chute de vélo lors d'un trajet domicile/travail.
- Laboratoire Sainbiose. Contact cutané avec du Trizol.

Questions diverses (dont bilan des soutirages dans les ateliers d'Arts plastiques).

* **FO ESR 42** avait demandé qu'un point soit fait à la F3SCT sur le déménagement des bureaux de l'équipe Logistique du site Manufacture.

Réponse du DGA. Ce déménagement s'inscrit dans une volonté de regrouper l'ensemble des agents de la logistique sous une même coordination, rattachée à M. Beloucif. Dans ce contexte, les bureaux de deux agents affectés à TSE et au laboratoire Hubert Curien ont été transférés dans le bâtiment des Forges.

* **FO ESR 42** avait demandé qu'un point d'étape soit fait à la F3SCT sur l'enquête réalisée par la direction de TSE sur ses locaux.

Réponse du Président. J'ai moi-même été amené à répondre à ce questionnaire. Il doit être traité en interne à la composante et n'a pas vocation à être transmis aux représentants de la F3SCT. Toutefois, si vous souhaitez avoir des informations, je vous renvoie vers le directeur de TSE.

* **Remarque a posteriori de FO ESR 42.** Une partie de la visite F3SCT dans la composante TSE concerne précisément les bâtiments et les conditions de travail qui y sont associées. Il nous semble donc pleinement légitime et pertinent de croiser les constats issus de cette visite avec les résultats de l'enquête interne récemment menée. **FO ESR 42** déplore que le Président s'oppose à ce partage d'informations. En refusant l'accès ou le partage des résultats de cette enquête, il empêche une analyse croisée pourtant indispensable à une amélioration concrète des conditions de travail sur site. Cette posture interroge sur la reconnaissance effective du rôle des instances représentatives et sur la place qui leur est réellement accordée.

* **Question de FO ESR 42.** Comment sera appliqué le protocole de surveillance du développement des légionnelles à Denis PAPIN cet été ?

Réponse de l'Ingénieure Hygiène et Sécurité. Le protocole prévoit plusieurs étapes de contrôle pendant la période estivale :

- Un premier soutirage sera réalisé au cours du mois de juillet,
- Un second interviendra juste avant la fermeture estivale du site,
- **Un troisième** aura lieu à la réouverture des locaux,
- Enfin, un prélèvement est prévu à la fin du mois d'août.

* **Remarque a posteriori de FO ESR 42.** Nous nous félicitons d'avoir été entendus sur l'application stricte du protocole pendant la période estivale.

* **Intervention de FO ESR 42.** Nous souhaitons intervenir sur les nuisances sonores liées aux répétitions qui ont eu lieu lors du Fest'U. Il est impossible de travailler, pour les agents et pour les étudiants, pendant ces répétitions. Nous demandons des mesures pour conserver les conditions de travail.

Réponse du Président. Je salue la réussite du Fest'U, qui s'est déroulé dans un "calme remarquable", avec une bonne organisation.

* **Remarque a posteriori de FO ESR 42.** Si la réponse apportée souligne avec éloges l'implication des agents de l'UJM lors de l'événement, elle ne répond toutefois pas à la question précise posée par **FO ESR 42**, qui portait non pas sur le déroulement du Fest'U en tant que tel, mais sur les répétitions en amont et leur incidence sur les conditions de travail des agents et des étudiants. Une fois encore, l'accessoire semble avoir été privilégié au détriment de l'essentiel : le respect des conditions de travail. **FO ESR 42 déplore l'absence de réponse de fond et réaffirme la nécessité d'un dialogue constructif** sur l'organisation de ces manifestations, afin qu'elles puissent avoir lieu sans porter atteinte ni au travail des personnels ni au bon fonctionnement des services.

Visite de la F3SCT à la FST.

La CVS ayant été saisie, la visite de la F3SCT est décalée à la fin de l'année 2025

Dates des réunions de la F3SCT 2025-2026.

Les dates prévues sont :

- Jeudi 9/10/25 à 14H,
- Jeudi 22/01/26 à 14H,
- Jeudi 23/04/26 à 14H,
- Jeudi 11/06/26 à 14H.

05/06/2025

###

Site FO ESR 42

[Contacts / Se syndiquer](#)

[Nos communiqués](#)

[CSA \(ex-CT\)](#)

[FS \(ex-CHSCT\)](#)

[Syndicat national](#)